

Vivre à Hombourg



Fête du Printemps 2022



1er MAI AU COMPLEXE SPORTIF

- Marché aux puces
- « Promenade du muguet » sur un circuit d'environ 10km sur inscription dès 8h, au Complexe Sportif
- Barbecue (côtes de porc, saucisses grillées et merguez accompagnées de frites)



- Bar avec boissons diverses
- Stand café, pâtisseries et gâteaux maison
- Exposition de champignons
- Manège pour les petits

Merci à la Fraternelle des Donneurs de Sang pour cet évènement ! Venez nombreux profiter de cette journée printanière !



Commémoration du 08 mai

- Messe à 10h30 à l'Eglise Saint Nicolas
- Dépôt de gerbe à 11h30 au Mémorial accompagné en musique par la Fanfare
- Remise de la médaille de la Légion d'Honneur à M. CAILLET Daniel, l'un de nos anciens combattants hombourgeois
- Verre de l'amitié à l'école élémentaire

Toute la population est conviée ! Petits et grands, rendons hommage aux anciens combattants et faisons perdurer notre histoire et nos valeurs.

MERCREDI 11 MAI DE 18H30 À 20H30 AU COMPLEXE SPORTIF

Fabrication de produits ménagers

Apprendre à confectionner ses propres produits écologiques par Céline Portal.

Théorie, pratique, temps d'échange, ambiance conviviale... réduisez vos déchets et modifiez vos habitudes de consommation.

Connaître tous les ingrédients de base, comprendre leur utilisation, et savoir où les acheter. Fabrication d'une lessive en poudre et d'un nettoyeur multi-usages.

☛ **Pour cet atelier, les participants devront ramener leur matériel : 1 saladier, 1 fouet, 1 cuillère à soupe, 1 spatule, 1 balance, 1 torchon et 2 bocaux à confiture type « bonne maman ».**



Témoignage d'une famille hombourgeoise ayant participé au défi « famille zéro déchet » :

« Engagés depuis une quinzaine d'années dans la réduction des déchets, nous avons été heureux de rejoindre un groupe de personnes ayant tous la même volonté ! Celle de consommer autrement. Cela a été l'occasion pour nous de faire une mise au point, de modifier encore certaines habitudes et surtout l'occasion de suivre des ateliers très enrichissants. Le temps nous a parfois manqué pour aller au bout de certains ateliers, mais cela a été une ouverture d'esprit et une petite graine en plus de semée !

Au-delà de la réduction des déchets, il s'agit d'un mode de vie à revoir et à transmettre à nos enfants ! »

Famille Pierrez

Bourse aux plantes



AU COMPTOIR (27 rue Principale)

- **Dépôt : vendredi 13 mai de 16h à 18h**
- **Echange : samedi 14 mai de 09h à 11h**

Vous avez trop de plants de framboises ?

Vous manquez de plants de tomates ?

Tous les végétaux pourront être échangés (plantes d'intérieures, potagères, bulbes, arbustes...).

Renseignements : Sabine Pierrez : sabinepierrez@yahoo.fr

Isabelle Haenel : isabelle.haenel@hombourg68.fr

Bon d'achat : REPAS SENIORS 2021

En 2021, le traditionnel repas de Noël des seniors n'ayant pu se faire, la commune avait décidé d'offrir des bons d'achat pour un repas préparé par notre restaurateur-traiteur du Comptoir, M. Marc Jacquinet.

Nous vous rappelons que ce bon avait une durée limitée et vous remercions de l'utiliser dès que possible.

Repas les mercredis, jeudis ou vendredis midi selon les menus proposés.

Sur **réservation au 06.24.78.74.34 et présentation du bon.**

La mairie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

VENDREDI 20 MAI À 18H30 SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

(ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps)

« Notre partenariat avec la Margelle de Staffelfelden et sa manifestation « ETSETALA, festival de contes en sol mineur » peut enfin reprendre cette année ! Et c'est donc avec plaisir, que nous accueillerons « Le Dompteur de Sonimaux » !

Le Dompteur de Sonimaux est un clown qui vit dans un monde de sons et d'imaginaire. Sur sa piste d'un cirque de fortune, il nous présente sa bruyante ménagerie, les Sonimaux : le Chwal, le Wraou, le Miaou et autres espiègles créatures, aussi invisibles que bavardes et prêtes à d'incroyables acrobaties sonores devant vos oreilles ébahies !

Spectacle tout public (à partir de 5 ans) - durée 50 mn.

Buvette et vente de gâteaux au Comptoir.

Spectacle gratuit, financé par la Commune de Hombourg.



Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de plaisir ! »

LA MJC



Journée Citoyenne

SAMEDI 21 MAI DE 8H À 13H



Des enfants aux grands-parents, vous êtes les bienvenus et vous pourrez ainsi mettre à profit vos compétences et votre bonne humeur. Différents ateliers pour l'amélioration de notre cadre de vie sont proposés :

- | | |
|--|--|
| 1. Peinture, lasure | 7. Rangement de la boîte à livres |
| 2. Petite maçonnerie | 8. Pôle enfant |
| 3. Menuiserie, aménagement extérieur | 9. Entretien des espaces verts, du sentier pieds nus et du verger communal |
| 4. Préparation du repas | 10. Peu importe, l'essentiel est de participer |
| 5. Intendance
(mise en place des tables et rangement 11h/15h) | |
| 6. Atelier couture
(création de décorations pour le village) | |

Informations et inscriptions **avant le 07 mai** en mairie ou par mail : jc.hombourg@gmail.com

Merci à toutes celles et ceux qui se mobiliseront pour ce moment citoyen, soyez acteurs du « BIEN VIVRE CHEZ NOUS » et faites de cette journée un évènement rassembleur et solidaire.

Marchés du Comptoir



MARDI 03 MAI
MARDI 17 MAI
MARDI 31 MAI

- Nouveauté : **Mademoiselle MO** (bijoux et porte-clés en tissage de perles)
- Actuellement en concertation avec un maraîcher, nous espérons sa présence lors du prochain marché en remplacement de **EARL Morgenweider**

La Cuisine de Carmen

Du fait de l'ouverture de son commerce à Kembs et dans l'attente



de trouver du personnel, le food-truck ne pourra plus être présent dans notre commune les dimanches à compter du mois de mai et ce jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension !

Infos pratiques

SAMU-CENTRE



CABINET DE SOINS RHENAN
Soins infirmiers
à domicile et au cabinet
Appelez le 03.89.26.15.82

OTTMARSHEIM
12 rue de Chalampé
Permanences tous les jours
De 17h à 18h
Mardi-vendredi de 8h à 8h30

PETIT-LANDAU—mairie
Permanences lundi et jeudi
De 8h15 et 8h45



La permanence des soins
est régulée par le SAMU 68

Pour obtenir les coordonnées

*du **médecin de garde** :
COMPOSER LE 15

* de la **pharmacie de garde** :

Sites internet : www.pharma68.fr ou www.3237.fr

Ou par tél : 3237

Joyeux anniversaire à :

HANSER Francine	03/05/1946	76 ans	BRODHAG Agnès	17/05/1957	65 ans
LAEMLIN Yvette	07/05/1946	76 ans	MEYER Jeanne	18/05/1943	79 ans
FROGIN Marcel	11/05/1951	71 ans	NICOLAS Raymond	18/05/1942	80 ans
SIEGFRIED Yvette	11/05/1936	86 ans	LAEMLIN Bernard	21/05/1940	82 ans
LAEMLIN Gilbert	12/05/1944	78 ans	HOLTZER Monique	22/05/1949	73 ans
LEVY Renate	12/05/1941	81 ans	STEPHAN Marie-Thérèse	23/05/1944	78 ans
RAOUT Christine	13/05/1951	71 ans	RIEGERT Madeleine	28/05/1948	74 ans
GOSNET Patricia	15/05/1957	65 ans	TRO Marie	30/05/1955	67 ans
SART Georges	15/05/1935	87ans			

Rappels : Propreté et civisme pour le "bien vivre" à Hombourg

• **BRUIT ET NUISANCES SONORES : Extraits de l'arrêté 08/2014**

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués uniquement du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, toute personne physique ou morale doit interrompre ses travaux entre 20h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les propriétaires et utilisateurs de piscine doivent également veiller à respecter la tranquillité publique ».

• **LÉGISLATION SUR LES DÉJECTIONS CANINES : R632-1 du Code Pénal**

« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».

Points « canisacs » à disposition : parc de jeux du lotissement Plein Sud, parc de jeux rue des Pins, Parking rue de Castandet et deux de part et d'autre du « chemin des écoliers » (rue des Landes et rue des Mimosas).

• **TROTTOIRS PROPRES**

Il est rappelé que l'entretien du trottoir devant son habitation est de la responsabilité du locataire ou du propriétaire.



D'avance, merci de participer à la conservation d'un village agréable, propre et accueillant

Retrouvez toutes nos actualités sur le site www.hombourg68.fr et sur FACEBOOK

Directeur de la Publication : Monsieur Thierry ENGASSER. Bulletin imprimé sur papier Clairefontaine